

Dies academicus 2010

## Allocution de Madame Isabelle Chassot

Conseillère d'Etat, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport

*Seul le texte prononcé fait foi*

La cérémonie du Dies est une date de référence dans le calendrier universitaire: un événement qui relève de la tradition, mais qui, placé en début de l'année académique, est aussi une promesse d'avenir. Bien sûr, dans notre fonctionnement moderne, d'autres dates de référence, comptables ou statistiques, s'imposent. Elles indiquent le moment propre à mesurer les indicateurs qui servent à juger de la performance des universités, qui influencent leur financement. Rien de tel pour la date du Dies. C'est un jour de fête, une réunion d'amis où nous venons pour témoigner de notre attachement à l'Université, souligner avec bienveillance ses derniers succès, flatter sa jeune allure en dépit de son âge respectable ou s'enquérir de ses plans et de ses projets.

Chaque Dies est encore l'occasion de faire le point, de nous interroger sur l'avenir de l'Université de Fribourg et plus généralement de l'institution universitaire. J'imagine que c'est dans cet esprit que le Recteur évoquera tout à l'heure la vocation d'une université. Je ne vais donc pas m'aventurer sur ce terrain, mais je préfère évoquer en votre compagnie quelques réflexions sur les différents sujets d'actualité.

Les universités ont toujours été, depuis la création des premières institutions médiévales, des enjeux du pouvoir. Des papes, des évêques, des rois et des princes se sont disputé leur hégémonie sur ces institutions créatrices des systèmes de pensée, des concepts juridiques et philosophiques, et porteuses de visions du monde.

Dans nos sociétés démocratiques, ce ne sont plus les intérêts et les ambitions politiques d'un Philippe Auguste ou d'un Henri II qui déterminent l'existence des universités. Avec l'augmentation massive des effectifs étudiants et l'importance croissante que la formation de haut niveau et les connaissances scientifiques jouent dans le monde contemporain, les universités occupent désormais une place de choix dans les programmes politiques et attirent l'intérêt de toutes les couches de la population. Parallèlement à leur taille, à leurs besoins financiers et à leur importance sociale, croissent également les attentes à leur égard. Et ces attentes augmentent non seulement en nombre, mais aussi - ou surtout - en diversité.

Ainsi, les universités doivent-elles composer avec les exigences les plus variées, souvent contradictoires. Comme toujours au cours de leur histoire bientôt millénaire, elles ont l'ambition de maintenir leur indépendance face aux puissants de ce monde qu'ils fussent princes dans le passé ou qu'ils soient élus aujourd'hui. Comme la valeur de leur expertise et celle du savoir qu'elles produisent n'ont de garant que dans la liberté dont elles jouissent, les universités évoluent toujours à l'intérieur de cet espace dialectique entre indépendance et soumission ou, pour utiliser le langage plus actuel, entre autonomie et contrôle étatique.

Cet aspect n'est qu'une des exigences contradictoires qui pèsent sur nos universités. Il en est d'autres, plus ou moins explicitement présentes dans les médias.

Entre l'idéal démocratique d'une formation de niveau tertiaire pour un pourcentage toujours plus élevé de la population et le prestige de former les élites, de concourir dans le club nécessairement restreint des institutions les plus prestigieuses au niveau international, notre fédéralisme suisse, aussi complexe soit-il, a réussi jusqu'à présent à maintenir un savant équilibre. Les responsabilités partagées, mais coordonnées entre la Confédération et les cantons, y sont pour beaucoup. Avec notre taux de maturités relativement peu élevé en comparaison internationale, la porte d'entrée n'a jamais été largement ouverte. Nos institutions restent de taille modeste et les formations offertes sont d'excellent niveau. Or, ces derniers temps, des voix s'élèvent pour en limiter l'accès, pour revendiquer une sélection, pour permettre aux universités de ne choisir que les meilleurs étudiants. Pour l'instant, seul l'accès au master des étudiants étrangers semble être discuté, mais je crains que ne soit finalement visé le principe du passage automatique bachelor-master pour tous les étudiants, ce qui serait inacceptable à mon sens.

Die Bologna-Reform mit den zwei Studienstufen und der von Land zu Land unterschiedlichen Regelung für den Übertritt vom Bachelor zum Master hat das Studiensystem verändert. Das bestreite ich ebenso wenig wie die Tatsache, dass die Schweizer Hochschulen für ausländische Studierende immer attraktiver werden. Die europaweite Mobilität war ja gerade eines der Ziele dieser Reform. Erst kürzlich noch wollte man in den Führungskreisen unserer Hochschulen den Anteil ausländischer Studierender als Qualitätsindikator für eine Hochschule heranziehen.

Es liegt mir fern, dieses Thema als Tabu zu betrachten, über das man nicht sprechen darf. Keinesfalls möchte ich jedoch, dass jeder für sich Entscheide trifft, ohne diese gesamtschweizerisch zu koordinieren. Übrigens ist der Ruf nach einer Auswahl ausländischer Studierender nicht (oder weniger) im Tessin und in Genf zu vernehmen, wo der Anteil ausländischer Studierender in den Universitäten 60 bzw. 32 Prozent beträgt. Nein, solche Stimmen sind eher in Zürich zu hören, das mit seinem Anteil von 12.3 % weit unter dem Schweizer Durchschnitt liegt. Mit 18% ausländischer Studierender in unserer Alma Mater sind wir stabil. Noch ein kurzer Blick auf die Situation bei den Eidgenössischen Technischen Hochschulen: In der ETH Lausanne waren ausländische Studierende stets stark vertreten: Dort machten sie 1980 35 % der Gesamtzahl der Studierenden aus, gegenüber 40 % im Jahr 2009. Hier kann man also kaum von einer explosionsartigen Zunahme sprechen. Bei der ETH Zürich handelt es sich hingegen um eine jüngere Entwicklung. In den vergangenen zehn Jahren ist dort der Anteil ausländischer Studierender von 15 % auf fast 30 % gestiegen und hat sich somit verdoppelt.

Keine Angst – ich werde Sie nicht weiter mit statistischen Zahlen langweilen. Ich weiss, dass diese sich für eine mündliche Präsentation weniger gut eignen und zudem mit Vorsicht zu interpretieren sind, wie ein Professor unserer Universität uns immer wieder einschärft.

Mit den wenigen Zahlen will ich lediglich zwei Dinge illustrieren. Das Thema würde eine gründliche Untersuchung verdienen und die Wahrnehmung des Problems ist vermutlich etwas subjektiv gefärbt. Zudem sollte man extrem vorsichtig sein, bevor man einen neuen Parameter in ein System einführt, an dem in letzter Zeit erhebliche Veränderungen vorgenommen wurden und das sich noch nicht stabilisiert hat.

Ce que je demande dans la discussion à venir, c'est que nous n'isolions pas une question, celle de l'attractivité internationale de nos hautes écoles, mais que nous la replaçons dans le contexte plus général de la place de notre pays dans le monde. Il importe en effet de garder la vue d'ensemble pourtant indispensable à assurer la cohérence des politiques publiques.

Un exemple de cette nécessaire cohérence : formons-nous les ressortissants des autres pays à nos frais ? Certainement. Mais est-ce que nous n'en employons pas également un grand nombre ? Notre économie, nos hautes écoles, sans parler de notre système de santé, ne peuvent pas se passer du personnel qualifié recruté à l'extérieur de nos frontières. Alors, juste retour des choses ? En tout cas, nous ne pouvons pas prospérer sans cette mobilité des personnes à l'image de la Suisse qui n'a jamais pu exister sans échanges commerciaux et culturels avec le reste du monde.

Et ces échanges, les cours d'introduction aux études universitaires les permettaient de manière remarquable depuis plus de quarante ans. C'est dire si la décision de la Confédération et de la Conférence universitaire suisse fut une très grande déception. Faut-il voir dans ce choix le signe d'un désintérêt pour ces étudiants venus d'autres cultures et qui comptaient sur ces études pour contribuer à l'essor de leur pays ? L'Etat de Fribourg s'engage pour trouver une solution, ensemble avec l'Université, qui permette le maintien d'une partie de l'offre.

S'il est une valeur helvétique traditionnelle, c'est en effet bien cette interaction constante avec les autres, notre pays étant trop exigu pour vivre en autarcie. Ces interactions constituent un facteur d'excellence. Car cette excellence se nourrit de la diversité, de la confrontation aux autres, de la rencontre des cultures, des formations et des itinéraires les plus divers. Nos hautes écoles ne veulent ni ne peuvent s'enfermer : elles se conçoivent ouvertes et internationales.

Peut-on trouver un meilleur équilibre entre une large ouverture et un accès limité ? Voulons-nous évoluer vers un modèle où la qualité d'une haute école se mesure à la sévérité de la sélection qu'elle opère ?

La qualité justement. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est nécessaire de la promouvoir et même de l'exiger. Par contre, lorsque des parlementaires introduisent dans le projet de loi sur les hautes écoles ce paramètre pour calculer les subventions fédérales aux universités, on peut s'interroger sur le modèle qu'ils ont en référence. Souhaitent-ils introduire un classement ? La qualité a certainement un prix que les

instances de financement doivent honorer, mais elle est surtout un processus essentiel à la conduite interne. La qualité doit faire partie intégrante de la culture des institutions. Elle constitue une exigence minimale pour l'accréditation.

Or, comme il y a des produits de grande qualité qui, passés de mode, ne trouvent plus leur public, l'Université doit-elle céder aux goûts du moment et suivre les fluctuations de la demande en constatant que la qualité de la formation et de la recherche ne garantit le succès ni auprès des étudiants ni auprès des agences de financement de la recherche? L'Université est-elle encore ce lieu consacré à la science, où se rencontrent passé, présent et futur, réunis dans l'activité scientifique qui construit sur les résultats des siècles passés et constitue le socle des découvertes à venir ?

Des positions apparemment contradictoires ? C'est bien le défi que doit aujourd'hui relever l'Université. La question essentielle est de savoir dans quelle proportion il convient d'honorer chacun de ces éléments.

Les choix stratégiques de l'institution constituent in fine une réponse à cette question. Quelle est alors la stratégie gagnante pour l'Université de Fribourg ? Doit-elle se séparer de certains domaines pour renforcer d'autres ? Dispose-t-elle d'un positionnement spécifique dans le paysage des hautes écoles suisses ? Des questions difficiles à laquelle l'actuelle planification stratégique de l'Université est appelée à répondre.

Comme Monsieur le Recteur se plaît à le relever, le terme « stratégie » trouve son origine dans le langage militaire. C'est ainsi que chaque université développe sa stratégie dans un esprit combattif et conquérant, propre à lui permettre de gagner de nouveaux territoires, d'affirmer sa place, de développer des alliances. Chaque institution avance ses pions sur l'échiquier de la science, avec l'ambition ultime de participer à une meilleure connaissance de nous-mêmes et de notre monde.

Cher Monsieur le Recteur, je me réjouis que, malgré votre âme profondément pacifique, vous ayez accepté de poursuivre la conduite stratégique et opérationnelle de l'Université de Fribourg. A partir du 15 mars prochain, vous dirigerez une nouvelle équipe rectorale, équipe qui, à l'image de l'actuelle, réunit des personnes hautement qualifiées et motivées. Je vous remercie de vous mettre à disposition pour un second mandat. J'aurai l'occasion de m'adresser aux anciens et aux nouveaux vice-recteurs et vice-rectrices le moment venu, mais je tiens d'ores et déjà à saluer leur engagement.

« Il faut lutter pour ses rêves, mais il faut savoir également que, quand certains chemins se révèlent impossibles, mieux vaut garder son énergie pour parcourir d'autres routes. » Cette citation de Paulo Coelho, nous la plaçons au frontispice de ce Dies academicus, avec la conviction que notre Alma Mater saura trouver le chemin qui la conduira vers l'avenir. Ce chemin réclame l'attention et l'énergie de tous les marcheurs, qu'ils soient responsables, professeurs, chercheurs, collaborateurs et collaboratrices administratifs et techniques, étudiants et étudiantes.

Les autorités cantonales vous assurent de leur soutien comme elles comptent sur votre engagement dans les diverses fonctions que vous assumez au sein de cette institution, pour le plus grand profit de la connaissance et, finalement, de notre pays.

*Vivat, crescat, floreat Universitas friburgensis*